

## CONSEIL MUNICIPAL

### PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-neuf juin à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

**Date de convocation :** 12/06/2025   **Membres en exercices :** 19   - **Présents :** 15 - **Nombre de suffrages :** 18

**Présents :** Mme ANSEL Catherine, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, M. MERCIER Éric, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine, Mme VAMPLUS Vanessa.

**Excusés :** Mme BAUDART Aurélie ; M. CRUSSARD Philippe, Mme SEYS Véronique, M. VASSEUR Jean-Paul.

**Procurations :** M. CRUSSARD a donné pouvoir à A. PEENAERT, Mme SEYS à M. LEFEBVRE, M. VASSEUR à Mme KRASINSKI.

La séance est ouverte à dix-neuf heures sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire. A été nommée secrétaire de séance Mme Eliane KRASINSKI. Le procès-verbal de la séance du 31 mars 2025 est adopté.

*Madame le Maire ouvre la séance par un point sur l'actualité communale.*

*Les aménagements de trottoirs et de stationnement à l'entrée de Pont d'Ardres sont terminés.*

*Les plantations du côté pair seront réalisées à l'automne afin d'assurer une garantie de reprise. Une nouvelle signalisation de limitation de vitesse, comprenant notamment des radars pédagogiques, sera implantée dans le sens Calais-Ardres.*

*L'entreprise RAMERY a finalisé les travaux du dernier tronçon du Contre-Halage entre Les Trèfles et le pont, le marquage du stationnement ayant débuté ce jour. Elle a également procédé à des réfections sur plusieurs voies de la commune : rue du Banc aux Chiens, Rivière Neuve, rue Brunet, rue du Pignon Vert, rue du Contre-Halage à Pont d'Ardres et rue des Cappes.*

*Au titre des animations, le Repas des Aînés a encore rapporté un franc succès, organisé selon le modèle habituel, avec un menu préparé par le restaurant O'Ty Nico et un service assuré par une équipe de bénévoles et d'élus. L'événement a été animé par Olivier et accompagné d'une tombola alimentée par les commerçants locaux, qui sont remerciés pour leur générosité.*

*Mme le Maire rappelle les événements à venir : la Kermesse de l'école au complexe sportif, la Fête de la Musique avec une animation proposée par la Chorale dans la cour de la Médiathèque.*

*Le 4 juillet, la Commission scolaire participera au Conseil d'École marqué par le départ en retraite de Mme DEMARET, pour laquelle une collecte est organisée.*

*Enfin, la grande fête communale se déroulera les 13 et 14 septembre au stade. L'association « J'HABITE à L.A » coordonne actuellement les préparatifs avec les associations locales et les bénévoles.*

## 1. FINANCES

- **Demande de fonds de concours à GRAND CALAIS Terres & Mers pour la rénovation énergétique des bâtiments de l'école Robert DOISNEAU**

Rapporteur : Pierre-Louis LEFEBVRE

Afin de continuer à diminuer nos consommations énergétiques, et améliorer le confort dans les classes, il est proposé de faire des travaux pour installer de nouveaux systèmes dans les bâtiments scolaires.

À ce jour, quatre classes de l'école élémentaire ne disposent d'aucun système de ventilation mécanique. Il est prévu d'y installer des dispositifs de ventilation double flux performants, permettant un renouvellement d'air constant afin de maîtriser les taux de CO<sub>2</sub> dans les salles.

Le bâtiment de la maternelle, accueillant 3 classes et la garderie, sera équipé de deux pompes à chaleur air/air, en remplacement d'un système de chauffage électrique très énergivore. Ce choix technique vise à réduire la consommation énergétique de l'école, tout en assurant une température intérieure confortable tout au long de l'année.

Les travaux sont prévus à l'été 2025, afin de ne pas perturber le fonctionnement scolaire. L'objectif est une mise en service des nouveaux équipements à la rentrée de septembre 2025. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	HT
Ventilation de 4 classes élémentaires	47 770 €
Pompes à chaleur pour les 4 classes maternelles	21 230 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 000 €</b>

RECETTES		
Grand Calais Fonds de concours	30 000 €	43,5 %
Commune	39 000 €	56,5 %
<b>TOTAL</b>	<b>69 000 €</b>	

*Madame KRASINSKI demande quelles classes sont concernées. Monsieur LEFEBVRE répond qu'il s'agit des 3 classes du cycle 3 et de la nouvelle classe aménagée dans le cycle 2.*

*Monsieur MERCIER demande quel sera le gain. Monsieur LEFEBVRE répond que les PAC seront amorties en 2,5 ans environ.*

**Le Conseil décide à l'unanimité :**

- **D'approuver ce projet et son financement**
- **D'autoriser le Maire à solliciter Madame la Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Calais afin de bénéficier d'un fonds de concours**
- **D'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande et à son éventuelle attribution (convention, avenants)**

- **Subvention à l'association CALAIS BMX pour la participation de l'attaquoir Cyril HAULTCOEUR au Championnat de France et au Championnat du Monde de BMX**

Rapporteur : Madame le Maire

Monsieur Cyril HAULTCOEUR, résident de notre commune, et membre de l'association CALAIS BMX s'est qualifié pour les Championnats de France, d'Europe et du Monde de BMX Race. Sa performance remarquable témoigne de son engagement et de son niveau sportif élevé.

La participation à ces événements nationaux et internationaux représente un coût important, en particulier en termes de déplacements. M. HAULTCOEUR a ainsi choisi de participer au Championnat du Monde à Copenhague au Danemark et au Championnat de France à Compiègne. Il recherche activement des partenariats et sponsors pour avoir les fonds nécessaires, et a sollicité la commune.

**Le conseil décide à l'unanimité d'accorder une subvention exceptionnelle de 200 € à l'association CALAIS BMX afin de soutenir la participation de M. HAULTCOEUR à ces compétitions de haut niveau.**

M. HAULTCOEUR s'engage à faire apparaître le logo de la commune sur sa tenue officielle lors des compétitions, et à mentionner notre collectivité dans ses communications publiques, notamment sur les réseaux sociaux. Cette visibilité contribuera à promouvoir l'image de la commune dans le soutien à ses talents locaux.

## 2. CIMETIERE

- **Clôture de la procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon**

Les concessions funéraires vendues par la commune étaient auparavant accordées à perpétuité. Cependant, il s'avère parfois que les concessions sont laissées à l'état d'abandon après une ou deux générations. C'est pourquoi le législateur a mis en place une procédure permettant aux communes de reprendre ces concessions, après une procédure complexe qui dure plusieurs années.

Pour être concernées par cette procédure, les concessions doivent avoir plus de 30 ans, aucune inhumation ne doit y avoir été effectuée depuis plus de 10 ans, la concession doit être perpétuelle ou centenaire, et ne plus être entretenue.

La commune a initié cette procédure de reprise des concessions funéraires à l'état d'abandon en 2021. Nous avons été accompagnés par une entreprise spécialisée pour la mener à bien. Un premier constat a ainsi été dressé par procès-verbal le 10 novembre 2021, visant 82 concessions. La liste des sépultures concernées a été affichée au cimetière et à la mairie, et des panneaux indiquant la procédure en cours ont été disposés sur chaque tombe.

Un dernier constat a été effectué le 22 avril 2025, afin de vérifier que les tombes n'avaient pas été entretenues au cours des dernières années. Ce sont 74 concessions qui ont été déclarées comme étant à l'état d'abandon.

*Monsieur HONVAULT demande si tous les travaux de reprise seront effectués en une seule fois. Madame le Maire répond qu'ils seront répartis sur plusieurs années compte tenu du coût important que cela représente pour la commune.*

**L'ensemble de la procédure ayant été menée à son terme conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil décide à l'unanimité :**

- **D'autoriser le Maire à reprendre au nom de la commune les concessions listées ci-dessous, par arrêté municipal**
- **D'autoriser les travaux nécessaires : enlèvement des matériaux et monuments, inhumation des restes des personnes dans l'ossuaire communal**
- **A l'issue des travaux, de remettre en service les terrains pour de nouvelles concessions.**

<b>Numéro emplacement</b>	<b>Numéro de concession</b>	<b>Nom du concessionnaire</b>	<b>Personne(s) inhumée(s)</b>
1	(Pas d'information)	Acte de notoriété	DION Jules
2	202	CADET LEFEBVRE	CADET Odette CADET Alfred CADET Noémie née LEFEBVRE
3	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
4	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
5	(Pas d'information)	2	Pas d'information
6	273	CADET-RENIER	RENIER Anna CADET Felix CADET Paul
7	(Pas d'information)	Acte de notoriété	DUCHATEAU Pierre DUCHATEAU Emma née VINCENT DUCHATEAU François Auguste DUCHATEAU Adèle née HEMBERT
9	392	LENSECLE-CARPENTIER Raymonde	CARPENTIER Etienne
10	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
11	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
12	(Pas d'information)	Acte de notoriété	PARISSEAU Alfred
13	(Pas d'information)	Acte de notoriété	PARISSEAU Edmond PARISSEAU Joseph PARISSEAU Eugénie née HERBIEZ
14	13	RITAIN RENAUD	Pas d'information
15	27	HAMEREL DELPLACE Florentin	HAMEREL Maria HAMEREL Paul HAMEREL Alix
16	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
17	235	NOREL CHAUSSOY Georges	Georges NOREL-CHAUSSOY Marie-Eugénie
18	214	POISON-RINGOT	Famille POISON-RINGOT
19	(Pas d'information)	Acte de notoriété	GRESSIER Adolphe GRESSIER Adélia née DELMOTTE
20	68	Mme BELLYNCK LOIRE Marie-Noël	BELLYNCK Pierre Charles BELLYNCK Marie-Noël née Loire BELLYNCK Charles
21	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
22	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
23	272	Mme MALLET JACOB	JACOB Aimé
24	182	Mr REBIER-DUBROEUCQ	REBIER-DUBROEUCQ
25	(Pas d'information)	Acte de notoriété	DELATTRE-BOIN
26	(Pas d'information)	Acte de notoriété	FARCY Benoit MALLE Marie
27	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
28	(Pas d'information)	Acte de notoriété	THOMAS Narcisse THOMAS Eugène WARGNIER Eugénie
29	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
30	(Pas d'information)	Acte de notoriété	LAMBERT Pierre-Louis

31	50	HAMEREL-ROBBE	ROBBE Corinne Françoise Emilie CODRON Louis CODRON Laure née HAMEREL GUCHE Jeanne née CODRON HAMEREL Armand Florentin
32	226	Mr MAHIEU-HOYEZ	Pas d'information
33	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
34	(Pas d'information)	Acte de notoriété	CADART Prosper
35	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
37	(Pas d'information)	Acte de notoriété	BOIN Joseph BOIN Mathilde née LEMAITRE
38	387	Mme BISCARAS LHEUREUX Marie	Pas d'information
39	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
40	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
41	279bis	Mme BRUCHET-BEGUE	Pas d'information
42	232	DELATTRE Cyrille	Pas d'information
43	178 BIS	BUTEZ Georges	BUTEZ Louis GRESSIER Marie BUTTEZ Auguste BUTEZ Georges BUTEZ Antoine
44	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Mr DENEUVEAU DENEVEAU Eugénie née GAZOTTE
45	156	EVERLET-PRUVOST	EVERLET Pierre Eugène EVERLET Eléonore née PRUVOST
46	(Pas d'information)	Acte de notoriété	DELACOURT Marie FARCY Benoit
47	228	Mme LERICHE DELATTRE	LERICHE Angélina LERICHE Pierre DELATTRE Marie
49	(Pas d'information)	Acte de notoriété	HOCHART Julien CADET Victoire
50	356	Mr BARBIER-HOCHART Léon	Pas d'information
51	334	Mme LANIOT-QUETELAERT	LANIOT Constance QUETELAERT Louise
52	(Pas d'information)	Acte de notoriété	BUCROCO Joseph BELCLOY Julie
53	318	Mme BARRET-BARRAS	BARRET Marie-Thérèse SAILLY Jules
54	355	Mr CADET Alfred	CADET Alfred LEFEBVRE Noémie
55	(Pas d'information)	Acte de notoriété	CORAIN Marc
56	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
58	(Pas d'information)	Acte de notoriété	COMPIEGNE Jacques Pierre Philippe COMPIEGNE Marie-Geneviève née LAVOINE
59	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
60	298	Mr DIMPRE RINGOT Auguste	RINGOT Elise DIMPRE Auguste DIMPRE Gabrielle
61	(Pas d'information)	RIVELON LAVOINE BUE	LAVOINE Marie Eugénie Constantine née RIVELON LAVOINE Philippe BU Marie Justine née LAVOINE BU Ernest
62	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
63	39	HENUIN LACHEVRE	LACHEVRE Jules
64	58	Mr DELACOURT PRUVOST Georges	DELACOURT Marie ép. GORAIN
65	60	Mr VERCOUTRE HECQUE Pierre	VERCOUTRE Pierre HECQUE Hélène
66	61	Mr DE STICKERE LACROIX Camille	LEGRAND Joséphine LACROIX Joséphine

67	72	Mr DETREZ Auguste	Pas d'information
68	507	Mme FOURNIER-LECOCQ Marie	FOURNIER Emile LECOCQ Marie
69	508	Mme MARTEL-VERHILLE Marie	MARTEL Albert VERHILLE Marie
70	506	Mr FASQUEL-CUGNY Nestor	CUGNY Gabrielle FASQUEL Nestor
71	538	Mr BREBION-PARISSEAU	PARISSEAU Isidore NOEL Henriette PARISSEAU Maria ép. BREBION
73	484	Mr BEYLS Camille et Mme THOREZ-KERKOVE	THOREZ Emile BEYLS Camille M. KERKOVE THOREZ Augusta
75	110	Mr OUTTERS LECLERCQ	LECLERCQ Paul LECLERCQ Joseph LECLERCQ Augusta née DELMOTTE
76	97	LOISON cédé à QUEVAL HEMBERT	Pas d'information
77	92	Mr DUFOUR-DERANCY Ernest	FORRIERE Valérie DERANCY Henri
78	50	Mme MANIER	BLARET Léonie ép. MANIER MANIER Gabrielle MANIER François MANIER François
81	(Pas d'information)	Acte de notoriété	Pas d'information
82	465	Mr CROCHEZ-STRE et ACROUTE-CROCHEZ	STRE Julienne CROCHEZ Henri ACROUTE René CROCHEZ Jeanne

### 3. QUESTIONS DIVERSES

Madame KRASINSKI évoque le projet d'amélioration de la cour de l'école maternelle. Madame le Maire répond qu'elle a rencontré les enseignants à ce sujet en mai, et que le projet est en cours d'élaboration.

Madame KRASINSKI s'interroge sur l'utilisation d'assiettes en plastique à la cantine compte tenu de la loi EGALIM. Madame BATILLIOT indique que la législation interdit les contenants plastiques, en particulier les barquettes jetables des prestataires, mais que les assiettes utilisées en maternelle, choisies pour limiter les risques de casse, répondent aux normes de la restauration collective.

Madame KRASINSKI pose la question de la place du vélo dans le village. Madame le Maire répond que les caractéristiques des voies départementales et les largeurs de voirie ne permettent pas de mettre en place des pistes cyclables sécurisées.

Madame KRASINSKI demande si une liaison maternelle crèche est envisagée. Mme le Maire répond que côté crèche cela est possible, mais cela dépend des places disponibles à l'école pour les moins de 3 ans à la rentrée.

Madame KRASINSKI demande où en est la vente de l'ancienne poste. Madame le Maire répond que les diagnostics ont été réalisés, et que nous attendons l'avis du service des Domaines pour l'estimation du bien.

La séance est levée à 19h25.